



Le Saint-Siège

*Discours aux participants à la Conférence mondiale sur la pêche**

30 juin 1984

1 J'ai le grand plaisir de m'adresser aujourd'hui à vous qui prenez part à la Conférence mondiale pour l'administration et le développement des pêcheries organisée par la FAO des Nations Unies.

Comme vous le savez, votre réunion se déroule au moment où des célébrations religieuses évoquent l'origine de la communauté des disciples du Christ qui a été fondée sur Pierre, un simple pêcheur qui a été appelé à présider et à diriger une mission spirituelle et morale universelle. Dès ses débuts, l'Église a donc été en contact étroit avec le monde des pêcheurs. Nous pouvons penser que ce qui a particulièrement attiré le Christ vers les pêcheurs et l'a entraîné à les choisir pour un tout autre genre de travail, c'est leur courage, leur esprit d'initiative et leur promptitude à faire face aux risques du vent et des vagues.

L'Église a parfaitement conscience des difficultés et des problèmes insérés dans la vie de tous les hommes qui s'adonnent à l'industrie de la pêche, des problèmes que partagent tous ceux qui, dans le monde, tirent leur subsistance de la mer.

Il est normal que le principal souci de la présente Conférence soit le besoin rapide-ment croissant de ressources alimentaires pour mettre un terme à la faim des millions de personnes qui souffrent de malnutrition dans les régions les plus pauvres du monde.

On sait communément qu'il s'est opéré une profonde modification de l'opinion au sujet du développement économique et social en général. En effet, après une période d'excessive attention au secteur industriel, on constate un heureux retour à la primauté de l'agriculture et à l'usage efficace de ses produits. A ce propos, il est bon de rappeler que les statuts de la FAO comprennent sous le titre d'agriculture non seulement les produits du sol et des forêts mais aussi ceux des eaux.

Il est particulièrement opportun que l'accent ait été mis aujourd'hui sur le secteur de la pêche parmi les produits alimentaires demandés par la toujours croissante population du monde. Ceci est tout particulièrement important afin de répondre aux besoins des pays où existe un grave déséquilibre entre la demande et les ressources alimentaires actuelles. De fait, les ressources de la pêche peuvent être encore mieux et encore plus largement utilisées.

La pêche a donc une importance énorme dans la lutte pour remédier à la sous-alimentation. Particulièrement dans les plus petits centres, elle constitue une première ressource pour répondre à des besoins alimentaires immédiats.

A juste titre, votre Conférence prête particulièrement attention à la pêche artisanale et vous insistez pour que les problèmes qui s'y rattachent aient réellement la priorité. Les communautés de pêche artisanale et leurs besoins doivent être pris en considération et intégrés dans les économies nationales.

De même, le développement des diverses formes d'aquaculture est évidemment très opportun. Les bons résultats déjà acquis prouvent que cette activité, non seulement aide à accroître les ressources alimentaires mais aussi qu'elle crée de nouvelles possibilités d'emploi, particulièrement dans les pays en voie de développement. Elle est également un puissant instrument pour la protection et la restauration du milieu naturel.

3. Vous considérez justement la pêche comme un ensemble d'activités humaines et, à bon droit, vous mettez l'accent sur les objectifs sociaux qui y sont liés.

Pour faire face aux besoins de la société actuelle, il est nécessaire d'appliquer au secteur de la pêche les formes requises par une gestion moderne et efficace.

Il est clair que votre Conférence doit procéder au niveau des solutions que rend possible la technologie moderne. D'où la nécessité de prendre en considération les conditions économiques de chaque pays individuellement et aussi d'être en mesure de fixer des objectifs réalistes et de spécifier les besoins financiers.

Mais ce que vous avez toujours présent à l'esprit et ce qui vous sert de point permanent de référence, ce sont les aspects humains fondamentaux, spécialement ceux qui sont vécus par les hommes dont le gagne-pain est la pêche et les industries connexes. Votre Conférence a donc pour tâche de revoir les critères qui ont déjà été déterminés pour ce qui concerne l'agriculture, dans le but d'assurer non seulement le développement technique et économique, mais aussi le développement humain des individus et des communautés.

Les pays dépendent évidemment l'un de l'autre et ceci est un fait qui impose la nécessité de coordonner des politiques intérieures en vue d'un développement mondial. C'est pourquoi, dans

mon encyclique *Laborem exercens*, j'ai insisté sur le principe de la priorité du travail humain dans tout le processus économique (cf. n. 24 et 25). Par conséquent, les autorités publiques devraient favoriser des formes de coresponsabilité pour ceux qui travaillent dans des pêcheries artisanales ou industrielles ainsi que les différentes formes de leur solidarité dans de libres associations. Cette participation active de tous les travailleurs de la pêche aux décisions qui affectent leur vie et leur travail doit être encouragée.

4. Une de vos tâches importantes est d'encourager une utilisation correcte des ressources disponibles et d'en développer de nouvelles. Je voudrais lancer un appel pressant aux scientifiques pour qu'ils y emploient tout leur talent et leur expérience. Il doit aussi y avoir un accord sur les critères et les méthodes à appliquer à la pêche dans le contexte du développement mondial.

Une plus grande disponibilité de ressources financières et un progrès des conditions de prêts et crédits sont évidemment des conditions préalables pour un meilleur rendement de la production et il faut également prévoir des réserves pour le renouvellement de l'équipement.

Il faut aussi prendre des mesures pour faciliter l'accès de la production de la pêche aux marchés aussi pour les communautés artisanales, en encourageant l'amélioration du traitement et de la présentation de ces produits par les communautés de pêcheur,

C'est pourquoi il faut espérer que la Conférence sera en mesure de conclure un accord sur les principaux aspects de l'organisation et du développement de la pêche.

Il faut également espérer que tous les États et les organisations volontaires, avec toutes leurs ressources et énergies, agiront efficacement ensemble afin de réaliser une féconde action commune.

Il faut aussi espérer que votre travail entraînera l'augmentation des formes de solidarité et d'aide mutuelle non seulement entre les pays hautement industrialisés et les pays en voie de développement mais aussi entre les pays ayant des ressources limitées.

5. L'Église répète une fois de plus qu'elle est prête sous les formes qui lui sont propres, à soutenir tous les efforts tendant à éliminer la faim et la sous-alimentation dans le monde, et tous les efforts réalisés pour élever le niveau de vie de ceux qui sont vraiment pauvres et incapables de travailler à leur propre développement économique et social.

En particulier, il semble opportun de souligner que l'Église est toujours prête à inciter ses propres institutions à collaborer dans chaque domaine approprié. Elle est notamment prête à intensifier sa propre action éducative, tant au niveau élémentaire qu'au niveau professionnel, et donc à contribuer à la formation qui est essentielle pour réaliser des changements dans les méthodes de

production et de vente.

C'est avec cette sollicitude à l'égard de tous ceux qui travaillent en vue du développement économique et social dans le domaine de la pêche ainsi que pour le progrès de tous ceux qui, partout dans le monde, sont engagés dans des activités de pêche que j'exprime mon admiration pour vos importants efforts. J'invoque pour vous tous les Bénédiction du Seigneur dans votre activité présente et future pour le bien de l'humanité.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n. 30 p.4.*

La Documentation Catholique n.1881 p. 885-886.

© Copyright 1983 - Libreria Editrice Vaticana

© Copyright - Libreria Editrice Vaticana